



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **« QUAND LA MENACE PLANE, ÇA PREND UNE VRAIE ASSURANCE-EMPLOI! » DIT LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES**

Montréal, le 3 avril 2025 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) s’invite dans la campagne électorale, revendiquant un **régime d’assurance-emploi plus juste et plus robuste** dans le contexte actuel d’incertitude politique et économique provoquée par les menaces et décisions du président des États-Unis.

Le slogan du CNC, « **QUAND LA MENACE PLANE, ÇA PREND UNE VRAIE ASSURANCE-EMPLOI** » sera destiné aux partis fédéraux, tout en cherchant à sensibiliser la population, afin de faire de l’assurance-emploi un enjeu important de l’élection. Dans cet objectif, le CNC s’est inscrit comme « tiers » auprès d’Élections Canada, et déploiera sur l’ensemble du territoire québécois des milliers de pancartes de type électoral et une large panoplie d’outils de communication en ligne.

En conférence de presse, les co-porte-paroles du CNC, **Selma Lavoie** et **Milan Bernard**, ont fait valoir la nécessité d’un filet social réformé, plus juste et mieux adapté aux réalités du monde du travail et aux crises qui s’abattent sur nos sociétés.

« **On ne peut pas s’arrêter aux mesures de soutien annoncées juste avant la campagne électorale et on ne peut encore moins se permettre des reculs.** Il faut que le régime soit bonifié, qu’il devienne plus simple et plus protecteur. C’est fondamental, particulièrement dans le contexte actuel où les décisions et menaces du président des États-Unis font craindre des pertes d’emplois importantes » - Milan Bernard, co-porte-parole du CNC

« Nous en appelons ainsi aux partis fédéraux : **ils doivent s’engager à élargir la couverture et assouplir les trop graves sanctions rattachées aux raisons de fin d’emploi présentement jugées invalides.** Ils doivent aussi mettre des mesures qui protègent mieux les travailleurs et travailleuses des industries saisonnières. Les électeurs et électrices vont avoir cela en tête au moment de voter le 28 avril prochain » - Selma Lavoie, co-porte-parole du CNC

« Ceux qui aspirent à nous gouverner ne doivent en aucun cas se laisser influencer par le démantèlement de l’État opéré au sud de notre frontière par Trump et sa bande, **cela doit être dit haut et fort** », ont conclu les co-porte-paroles.

### **Nos revendications :**

En compagnie des grandes centrales syndicales québécoises (FTQ, CSN, CSQ et CSD) et du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), le Conseil national des chômeurs et

chômeuses (CNC) revendique les mesures suivantes pour faire face aux crises d'aujourd'hui et de demain:

- Une norme universelle d'admissibilité de 420 heures ;
- Une augmentation du montant des prestations et l'établissement d'un seuil plancher à 500 \$;
- L'exclusion pour fin d'emploi invalide circonscrite au dernier emploi occupé (un demandeur sur 4, qui a travaillé et cotisé au régime au cours de la dernière année, est refusé en raison de ces sanctions) ;
- Un prolongement de la mesure actuelle permettant de recevoir des prestations plus tôt en simplifiant les règles qui régissent le traitement des indemnités de départ et autres sommes versées à la suite d'une cessation d'emploi.

**Pour en savoir plus :** [www.lecnc.com/pensezy](http://www.lecnc.com/pensezy)

– 30 –

**Source :**

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

**Informations :**

Milan Bernard, co-porte-parole, tél. : 514-933-3764

Courriel : [cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)